

Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social

Protection Judiciaire de la Jeunesse

Fédération Syndicale Unitaire

Secrétariat National : 54, Rue de l'Arbre Sec – 75001 Paris

Tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62

site : www.snpespjj-fsu.org Mél : Snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr



Paris, le 9 octobre 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le suicide d'un adolescent de 16 ans à la prison de Metz vient encore une fois dramatiquement confirmer la violence intrinsèque liée à l'univers carcéral. Pour des adolescents en grande difficulté la prise de risques, de tous les risques y compris celui de la mort, fait souvent partie de leur vie. Elle vient colmater des souffrances non prises en compte, elle est souvent un appel adressé aux adultes. L'enfermement de la prison ne peut qu'étouffer cet appel et pousse les jeunes à prendre des risques extrêmes pour que leurs demandes soient entendues.

Expliquer le suicide survenu à Metz par l'existence d'un jeu qui se répand parmi les jeunes incarcérés est inacceptable. Cela participe d'une défense du système carcéral et produit une banalisation de l'incarcération des mineurs que le SNPES-PJJ/FSU ne cesse de dénoncer.

Si l'amélioration des conditions de détention est une absolue nécessité, elle ne peut en aucun cas masquer la question essentielle qui est celle du recours à l'incarcération des mineurs. Pour le SNPES-PJJ, celui-ci doit être le plus exceptionnel possible. Les Etablissements Pénitentiaires pour Mineurs (EPM) nouvellement créés n'ont pas pu éviter le suicide d'un autre jeune il y a de cela quelques mois à Meyzieu, ainsi que de nombreux phénomènes de violence.

La politique de plus en plus répressive menée par le gouvernement à l'égard des adolescents auteurs de délits ne peut qu'augmenter les possibilités du recours à l'incarcération. C'est pourquoi, le SNPES-PJJ/FSU dénonce avec force cette politique qui, en faisant de la prison une modalité de prise en charge presque comme une autre pour certains jeunes, banalise l'incarcération.

Le SNPES-PJJ/FSU réaffirme que la prison fait courir des risques parfois mortels aux adolescents.

De nouveau, il appelle à choisir les risques de l'éducation. Ils sont, eux, porteurs d'espoir pour les jeunes et non de destruction.